

Commission de finalisation du projet de Constitution : Le rêve brisé

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 30 JANVIER 2023

1274

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Yeah Samaké

Les enfants de Badalabougou servis



Le ministre de la Justice : Les efforts ont permis le recouvrement de 4.992.883.066 F CFA



...CA de l'Agence (ATI) : Le budget prévisionnel pour l'année 2023 s'élève à 14 699 185 000 FCFA



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

29 Janv.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

195

Nouveaux cas confirmés

02

Nouveaux guéris

01

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

641 065 Vaccinations incomplètes

2 887 045 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 780

Guéris

31 955

Décès

743

dont 03 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.19



P.27



/ Une /



Yeah Samaké : Les enfants de Badalabougou servis

P.5

/ Brèves /



Lutte contre le terrorisme : Soixante-deux (62) opérations ont été menées par les forces armées maliennes !

P.11

Lavrov à Sputnik Afrique : Les médias occidentaux faussent l'image de la Russie

P.11

Lavrov : "La France s'immisce dans les affaires internes des pays africains"

P.12

RSS : La Réforme du Secteur de la Sécurité au cœur des échanges

P.12

Kati : Justice pour une fillette de 14 ans, décédée suite à un viol collectif !

P.13

/ Actualité /



Santé : Les comités syndicaux des hôpitaux Gabriel Touré et du Point G en grève le mois prochain

P.15

Changements climatiques : Une majorité des Maliens déplorent l'aggravation des sécheresses et des inondations

P.16

Le ministre de la Justice : Les efforts ont permis le recouvrement de 4.992.883.066 F CFA

P.17

Journée internationale des Douanes, édition 2023 : La promotion du capital humain au centre de la célébration

P.19

Sup Management : Graduation de la promotion Nelson Mandela

P.21

8ème session du CA de l'Agence (ATI) : Le budget prévisionnel pour l'année 2023 s'élève à 14 699 185 000 FCFA

P.22

Mali : La MINUSMA sur le départ ?

P.23

/ Politique /



Commission de finalisation du projet de Constitution : Le rêve brisé

P.25

Rentrée diplomatique : Ségou capitale diplomatique

P.27

Actualité politique : Le RPM coule-t-il au profit du Mouvement Convergence 2023 ?

P.28

/ Culture & société /



7ème édition du Festival International Soninké : L'évènement se tiendra du 22 au 26 février 2023 à Nouakchott

P.30

/ International /



En RDC : Panique après un accrochage avec des militaires rwandais sur le lac Kivu

P.31

Tunisie : Les populations appelées aux urnes pour élire un Parlement diminué

P.32

/ Sport /



Fédération de basket-ball : Les premières décisions du nouveau président

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Malikilé

VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

2023



HAPPY NEW YEAR





Yeah Samaké

Les enfants de

Badalabougou servis

Le jeudi 26 janvier 2023, le directeur exécutif de la Fondation Empower-Mali, accompagné de la représentante de la Fondation, a procédé à l'inauguration d'un jardin d'enfants à Badalabougou, en commune 5 du District de Bamako.

« **Ce joyau... au regard de son architecture, de son équipement, ce kit est le plus**

beau jardin d'enfants au Mali. » a martelé Yeah Samaké. Avant lui, le maire de la commune 5, Amadou Ouattara a remercié les donateurs au nom des citoyens de sa commune et de Badalabougou en particulier. La construction de ce joyau est le fruit de la collaboration étroite entre la Mairie de la Commune V du District de Bamako et le Directeur

Exécutif de la Fondation Empower-Mali.

Je profite de cette heureuse circonstance, au nom du conseil communal et de toutes les populations de la commune V du District de Bamako pour adresser mes sincères remerciements et ma profonde gratitude au président de la Fondation Empower-Mali et à travers lui, l'Honorable Aly KONE, membre du Conseil National de Transition pour l'octroi de ce kit scolaire.

Le centre de développement de la petite enfance de Badalabougou est une bâtisse de 3 salles de classes équipées, un loge-gardien, une cantine avec un mur de clôture et l'aménagement d'une partie de la cour.

Le Directeur Exécutif de la Fondation Empower-Mali a financé la construction des 3 salles de classe et une cabine de toilettes pour un coût de réalisation de 39 millions de Francs



CFA.
La Mairie de la Commune V sur budget communal a financé les travaux de construction du mur de clôture, de la cantine, du loge gardien et de l'aménagement de la cour pour un coût de réalisation de 49 791 521 F CFA. L'équipement du centre a coûté la somme de

17 000 000 F CF A toujours sur budget communal. Le coût de réalisation totale s'élève à 105 791 521 F CFA. Cette inauguration a été honorée, par la présence des représentants des ministres d'État, ministre de l'Administration Territoriale et la Décentralisation, de l'Éducation Nationale et

de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille.

Au nom du ministre d'État, Modibo Traoré a rappelé les ambitions pour 5 ans de l'État dans le cadre de l'éducation nationale. Et que ce vaste programme se traduit concrètement grâce au soutien des patriotes comme Yeah Samaké qui n'a pas attendu d'être au pouvoir pour servir.

L'évènement, cela dit, a connu un incident. Certains citoyens de Badalabougou, responsables et parents d'élèves ont déclaré, en effet, être opposés au plan de gestion du jardin. Pour sa part, Yeah Samaké a rappelé le principe de ses actions.

Il construit les écoles et laisse les autorités administratives et traditionnelles les gérer en accord avec les populations.

Cette 45ème école à travers le pays, est la 2ème dans le district de Bamako. Sur financement de la Fondation, la fondation l'a mise à disposition du ministre de l'État, ministre de l'Administration Territoriale et du Maire de la commune V du district de Bamako M. Amadou Ouattara, atténuant ainsi les souffrances des petits enfants de la commune.

■ Binadjan Dumbia



■ Issa Kaba



Le problème est qu'elle est la femme d'un président du parti politique (inscrit dans l'opposition contre la transition) ce facteur devait être pris en compte dans le choix de désignation.

Réunion du conseil de sécurité sur la situation au Mali
#Aminata_Dicko, elle dite prendre la parole au nom de la société civile du Mali.

✓ Le Ministre Abdoulaye Diop répond à la présence de Aminata Dicko à L'ONU 🇲🇱
Vidéo de réponse 📌 <https://youtu.be/Yh2eIUJo9ok>



#KERSIGNANÉ_TOULY'S #FORAGE : Mouvement #An biko vole au secours de la population de KESIGNANÉ !

Le village de KESIGNANÉ dans la commune de konsiga, cercle de #Yelimané a désormais son forage. Le travaux de réalisation du nouveau forage ont débuté ce dimanche 29 janvier 2023. L'œuvre est du mouvement #An biko. L'objectif est d'atténuer la pénurie d'eau dans cette localité. Le geste est salué par la population. Le Coordinateur régional du mouvement #Daouda Camara accompagné d'une forte délégation a assisté au démarrage des travaux.



Programme de Géographie du second Cycle de l'enseignement fondamental du Mali (7ème, 8ème et 9ème année).

Peu de place pour l'Afrique encore moins le Mali.
Il faut que nous travaillons notre souveraineté retrouvée sur ce terrain. La meilleure des connaissances est celle de nous-mêmes.
Seydou Oumar Traoré.

Table des matières

1. La Terre : place dans l'univers.....
2. La Terre : forme - dimensions et constitution.....
3. La Terre : l'orientation-la localisation d'un point.....
4. Les mouvements de la terre et de leurs conséquences.....
5. La représentation de la terre :les cartes, leur établissement et leur utilité.....
6. L'atmosphère: composition et rôle-constitution-problèmes de pollution.....
7. Les éléments du climat : températures, pressions, vents, précipitations.....
8. Les grandes zones de climat et de végétation.....
9. Le relief continental : principales formes et figuration sur la carte.....
10. L'écoulement des eaux de pluie : infiltration-ruisseau.....
11. Les cours d'eau.....
12. L'érosion.....
13. Population du globe : répartition, densité, notion de race.....
14. Population du globe : natalité, mortalité, accroissement naturel, migration.....
15. Les différences géographiques humaines : agriculture, élevage, industrie.....
- Le continent américain : présentation générale, grands traits physiques.....
- Le continent américain : population-origine du peuplement et diversité de.....
- Les Etats-Unis d'Amérique : présentation, grands traits physiques.....
- Les Etats unis d'Amérique : vie économique.....
- Les Etats unis d'Amérique : vie économique.....
- 7 Le Brésil : le pays et les hommes.....
- 8 Le Brésil : vie économique.....
- 9 Le continent européen : présentation - grands traits physiques.....
- 10 La France : le pays et les hommes.....
- 11 La France : vie économique.....
- 12 L'Allemagne : le pays et les hommes.....
- 13 L'Allemagne : vie économique.....
- 14 La Russie : vie économique.....
- 15 L'Asie moins la Russie.....
- 16 La Chine : le pays et les hommes.....
- 17 Le Japon : le pays et les hommes.....
- 18 Le Japon : vie économique.....
- 1 Le continent africain : Climat et végétation.....
- 2 Le continent africain :Climat et végétation.....
- 3 L'Afrique :hydrographie.....
- 4 L'Afrique : population.....
- 5 L'Afrique occidentale : présentation, grands traits physiques.....
- 6 L'Afrique occidentale soudanienne et guinéenne.....
- 7 Le Mali : Etude physique.....
- 8 Le Mali : la vie économique.....
- 9 L'Afrique occidentale humide et côtière.....
- 10 Les regroupements économiques de l'Afrique de l'Ouest.....
- 11 L'Afrique centrale.....
- 12 L'Afrique orientale.....
- 13 L'Afrique australe.....
- 14 L'Afrique du Nord.....

■ Fadi-Soninkara Tv Officiel



Résidence avec sous-sol (ITALIE CHERIFLA).

Le nouvel an à apporter de la joie au cœur des Ançars et l'anxiété dans la vie de leur ennemi.

Les Hommes de Cherif Ousmane Madani Haïdara sont prêts à tout pour leur Guide, même pour décrocher la lune, s'ils décident ça serait réalisable.

Les critiques sont des sources de motivation pour eux, il ne cèdent jamais face aux détractations.

Longue vie pleine de santé et de succès à Zamzamiyou et ses Disciples et Sympathisants



Résidence Cherifienne ITALIE

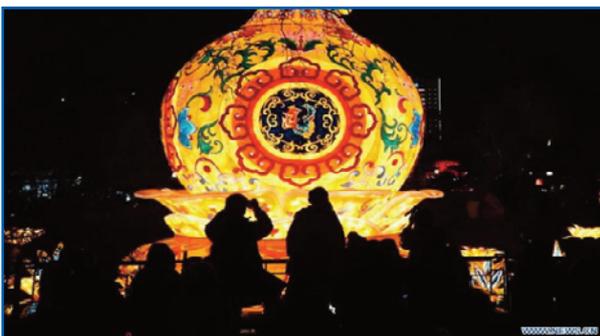
中国驻马里大使馆 Ambassade de Chine au Mali



Des visiteurs s'amusent sur le site touristique de Tianheshan, à Xingtai, dans la province chinoise septentrionale du Hebei, le 27 janvier 2023. Ces dernières années, Xingtai a développé le tourisme de glace et de neige pour stimuler son économie. #ChinaNow #NouvelAnChinois2023 #SpringFestival2023



Des gens admirent un spectacle de lanternes au Parc de la source de Baotu, à Jinan, capitale de la province du Shandong, dans l'est de la Chine, le 27 janvier 2023. Ce spectacle a attiré plus de 350 000 visiteurs au cours des vacances de la fête du Printemps.



Renouveau FM/TV



#Diplomatie : Le Ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie est attendu au Mali pour une visite de 48 heures. Parmi les dates annoncées, les 6 et 7 février 2023. Source : SD



Diallo Fatoumata



IL FAUT QUE LES COMPAGNIES AÉRIENNES PENSENT A LA LONGUEUR DES ESCALES ET AUX TEMPS DE VOL DES AVIONS. 24 H DE VOL DS L'AVION.

Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne



LE CSDM EN DEUIL !

Inna Lillah Wa Inna Ilahi Raji'uun.

Le Bureau Exécutif National, les Militants, les Sympathisants du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) et la Diaspora ont la douleur de vous faire part du décès de Mme Aïcha HAÏDARA, épouse de Mohamed Chérif HAÏDARA, président du Csdm, ce samedi 28 janvier 2023 à Niamey (Niger).

L'ensemble des militants(e)s, ami(e)s et sympathisant(e)s du CSDM sont dévastés par cette triste nouvelle.

En cette douloureuse occasion, le CSDM adresse ses condoléances au Président HAÏDARA et à la famille de sa défunte épouse.

QUE ALLAH LE PARDONNEUR ET LE MISÉRICORDIEUX accueille AÏCHA dans son vaste paradis !

Courage au Président Mohamed Cherif Haidara.

NB. La levée du corps et l'inhumation feront l'objet d'un communiqué. Fait à Bamako, le 28 janvier 2023

Le Bureau Exécutif National du CSDM

■ Drissa Niono



Transfert : Selon le journaliste Nabil djellit, Moussa Djenepo serait en contacts avancés avec Reims.

Lorient est aussi intéressé par le joueur mais c'est le Stade de Reims qui tiendrait la corde. Reste à convaincre Southampton



■ Serge Daniel



#Mali-Nord-Date/ Retenir cette date : 8 février 2023. Les mouvements armés de la CMA (indépendantistes, autonomistes etc) iront en principe vers la fusion...Les digues continuent à sauter dans le nord du Mali. L'accord de paix d'Alger risque de devenir de plus en plus caduc

■ Aminata TOURE



J'ai reçu l'agréable visite de l'Honorable député Guy Marius Sagna. Nous avons convenu de continuer à collaborer ensemble sur les sujets d'intérêt pour nos compatriotes.

■ Mohamed Bazoum



Formidable performance du Mena qui se qualifie avec panache pour les demi-finales face au Ghana. Parcours exceptionnel plein d'envie et de combativité en attendant la confrontation avec le pays hôte. Bravo aux joueurs, au coach, au staff technique et aux nombreux supporters.

■ Gouvernement du Mali



#ACTUALITÉS _MRE

Le Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, M. Ibrahim Ikassa MAÏGA, a accueilli à l'Aéroport international Président Modibo Keita, ce jour 29 janvier 2023, S.E. Moussa Faki MAHAMAT, Président de la Commission de l'Union Africaine, en visite au Mali. C'était en compagnie des Collaborateurs du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Abdoulaye DIOP, actuellement en mission hors du pays, et de plusieurs membres du corps diplomatique africain au Mali.

#CCOM/MRE



Le Premier ministre préside le Conseil d'Orientation de la Refondation de l'Etat. Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr.Choguel Kokalla Maïga a présidé, ce vendredi 27 janvier 2023, le Conseil d'Orientation de la Refondation de l'Etat. Cette instance, qui réunit les membres du Gouvernement, a pour mission d'orienter et d'impulser la mise en œuvre du Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat. Au menu des échanges de la rencontre l'examen du rapport de démarrage du suivi de la mise en œuvre des actions du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE 2022-2031) et ses Plans d'Actions. Ce Cadre de la Refondation de l'Etat a pour objectif général d'assurer un véritable processus de refondation du Mali à travers la mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation.

CCRP /Primature

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Lavrov à Sputnik Afrique : Les médias occidentaux faussent l'image de la Russie



En tournée en Afrique, le ministre russe des Affaires étrangères pointe l'absence d'objectivité des médias occidentaux. Interrogé par Sputnik Afrique, il a constaté des tentatives de présenter une image erronée de la Russie.

Il y a eu des tentatives de couvrir nos visites de façon perverse, faussée, en donnant une image qu'essaient de dessiner les médias américains et européens". C'est ce qu'a déclaré aux journalistes le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov à l'issue de sa visite en Érythrée, en répondant à une question posée par Sputnik Afrique. La question concernait les préjugés antirusse présents dans les médias grand public. "Pendant mon voyage en Afrique, j'ai regardé certaines chaînes de télévision occidentales et il n'y avait pas d'arguments de la partie russe", a déclaré M. Lavrov. Le ministre a également critiqué l'Occident pour avoir ignoré les principes de la liberté de la presse, en évoquant par exemple la fermeture des bureaux de RT dans l'UE.

Un monde multipolaire inévitable

Les guerres hybrides déclenchées par l'Occident ne pourront pas stopper le développement de nouveaux centres de force politique et économique, a encore indiqué le ministre. "La formation d'un monde multipolaire est un processus objectif qui ne peut être stoppé", malgré les efforts entrepris en ce sens par l'Occident, les États-Unis ainsi que l'Otan et l'UE contrôlés par ceux-ci, selon lui. À côté de pays comme la Chine et l'Inde, qui dépassent déjà en de nombreux domaines les États-Unis, ainsi que la Turquie, l'Égypte, le Brésil et d'autres, il a cité l'Afrique comme futur centre de multipolarité.

Le potentiel de l'Afrique

L'Afrique, selon lui, "possède un potentiel colossal", notamment du point de vue des ressources naturelles. Celles-ci ont été exploitées pendant des siècles. L'Occident veut poursuivre sa politique d'exploitation à l'égard de l'Afrique, assure le ministre.

Il a également accusé l'Occident et les pays d'Europe de vouloir rétablir une dépendance coloniale du continent noir. Pour ce faire, ils exigent

Lutte contre le terrorisme : Soixante-deux (62) opérations ont été menées par les forces armées maliennes !



Les forces armées de défense et de sécurité du Mali perdurent dans leur lancée à la recherche et à la destruction des sanctuaires terroristes. En effet, elles ont poursuivi et intensifié des actions majeures visant à réduire la pression des terroristes sur les populations. C'est ainsi sur la base de renseignements fiables, les FAMa ont mené soixante-deux (62) opérations prouesses qui ont permis d'atteindre des résultats très satisfaisants. L'État-major Général des Armées a donné l'information dans un communiqué diffusé hier, mercredi 25 janvier.

Les dites opérations ont été exécutées du 03 décembre 2022 au 25 janvier 2023, a-t-il indiqué dans le communiqué. Grâce à ces opérations qui ont maintenu la pression sur les groupes armés terroristes (GAT), les festivités de fin d'année 2022 et du 20 janvier 2023 ont pu être célébrées sans incidents, a précisé l'État Major.

Le bilan fourni par l'État-major Général des Armées lors de ces différentes opérations fait état de 65 terroristes neutralisés, 42 autres interpellés, 22 bases logistiques détruites, des engins détruits (motos et véhicules), du matériel de guerre et des IED détruits et enfin des animaux récupérés et remis aux propriétaires.

Par ailleurs, il a annoncé dans le communiqué que l'intensification de ces opérations offensives a désorganisé les GAT en leur infligeant des pertes énormes. En outre, ils gardent encore des capacités de nuisance à travers l'utilisation des EEI et des actions d'opportunité contre les cibles molles et les unités en mouvement. Particulièrement, à travers des actions de rackets, ils parviennent à survivre, a-t-il martelé dans ledit communiqué. En conclusion, l'État-major Général des Armées a réaffirmé que les efforts se poursuivront à travers des actions dynamiques et permanentes pour la protection des populations sur l'ensemble du territoire national.

Bouba/Malijet.com / Source : Malijet

que les pays africains ne coopèrent pas avec la Russie, selon lui. Cette semaine, le ministre russe des Affaires étrangères a effectué une visite sur le continent noir. de son périple qui l'avait également emmené en Afrique du Sud, en Eswatini et en Angola.

Source : Sputnik Afrique

Lavrov : “La France s’immisce dans les affaires internes des pays africains”



Lavrov réagissait à la déclaration du président français Emmanuel Macron selon laquelle “la Russie est derrière la décision du Burkina Faso de demander aux soldats français quittent le pays”.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a déclaré que la France intervenait dans les affaires intérieures des pays africains. “En soutenant les terroristes en Libye, la France a favorisé le terrorisme en Afrique”, a-t-il dit.

En visite à Mbabane, la capitale d’Eswatini, située dans le sud-est de l’Afrique, Lavrov a rencontré le ministre des Affaires étrangères d’Eswatini, Thuli Dladla. Lors d’une conférence de presse tenue après la rencontre, Lavrov a réagi à la déclaration du président français Emmanuel Macron selon laquelle “la Russie est derrière la décision du Burkina Faso de demander aux soldats français quittent le pays”.

“C’est une question de politique étrangère, nous n’intervenons pas dans les affaires intérieures des autres pays. Les déclarations de Macron montrent que la France le fait”, a-t-il affirmé.

Par ailleurs, Lavrov a rappelé qu’une telle chose avait déjà eu lieu au Mali. D’autre part, le ministre russe a également souligné que “des sociétés militaires privées françaises opèrent en Eurasie.”

“On nous accuse de porter atteinte aux intérêts français en Centrafrique, au Mali et maintenant au Burkina Faso. C’est la mentalité que l’Union européenne (UE) applique partout dans le monde. Cette mentalité a également été utilisée pour l’Ukraine dans les années 2000.”, a-t-il poursuivi. Lavrov a noté que la France a joué un rôle important dans l’attaque contre la Libye et a conduit à l’effondrement de l’État libyen.

“En soutenant les terroristes en Libye, la France a favorisé le terrorisme que l’on observe encore en Afrique. Il est triste que la mentalité coloniale et la stratégie ‘diviser pour mieux régner’ soient encore utilisées dans la politique étrangère de nos collègues européens et occidentaux”, a-t-il indiqué. Lavrov a conclu indiquant qu’ils étaient d’accord avec l’Eswatini sur la coopération dans le domaine de la sécurité.

*Traduit du turc par Hilal Serefli Sari

Source : aa.com

RSS : La Réforme du Secteur de la Sécurité au cœur des échanges



Le Commissaire à la Réforme du Secteur de la Sécurité, le Général de Division Abdoulaye COULIBALY a rencontré, le mercredi 25 janvier 2023 dans l’enceinte de son service, le personnel de sa structure. Ont pris part à cette rencontre des représentants des ministères de l’Administration Territoriale, de la justice, de la Garde et des Sceaux et de la Santé. L’objectif était d’échanger sur les résultats obtenus au cours de l’année 2022 et les perspectives de la nouvelle année à travers des orientations.

Le Général de Division Abdoulaye Coulibaly a, dans son intervention, déclaré que malgré le contexte difficile que notre pays a connu, l’année 2022 a vu le commissariat engrangé des résultats importants dans la conduite de la réforme du Secteur de la Sécurité. Selon lui ces résultats sont, entre autres, l’adoption par le gouvernement de la stratégie nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité et son plan d’actions 2022-2024, la tenue à Bamako d’un atelier national d’appropriation de ladite stratégie et des ateliers régionaux à Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti et Koutiala ainsi que l’organisation d’un atelier de planification 2023 du plan d’actions de la stratégie nationale RSS.

Le Commissaire à la Réforme du Secteur de la Sécurité se dit fier du travail abattu par son personnel avant de l’exhorter à redoubler d’abnégation et de détermination pour faire honneur à la structure. Il a souligné que l’année 2023 sera marquée par le plein envol du processus avec la deuxième année d’exécution du plan d’actions de la stratégie nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité. C’est pourquoi soutiendra-t-il qu’il sera communiqué, à chaque membre du commissariat, la version électronique du plan d’actions 2023 de ladite stratégie.

Le Général Coulibaly a, par la suite, instruit aux points focaux de bien suivre la mise en œuvre du plan d’actions 2023 de la Stratégie Nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité par leurs départements et de rendre compte, chaque trimestre, de l’état d’évolution. Il a invité les chefs de cellules et de bureaux de s’atteler à la pleine exécution des activités relevant directement de la responsabilité du Commissariat.

Le Commissaire à la Réforme du Secteur de la Sécurité a rassuré son personnel de tout son soutien et sa disponibilité pour permettre à chacun de réussir la mission commune de conduire la Réforme du Secteur de la Sécurité au Mali.

Source : FAMA

Kati : Justice pour une fillette de 14 ans, décédée suite à un viol collectif !

Le ministère de la promotion de la femme et de l'enfant a diffusé sur sa page facebook un communiqué annonçant le décès de Korotoumou TRAORE, une fillette de 14 ans. Après avoir été admise à l'hôpital de Kati le 11 janvier dernier pour des soins, elle a finalement rendu l'âme dans la soirée du 20 janvier 2023, a-t-il annoncé dans le communiqué.

« Korotoumou TRAORE vivait avec sa grande mère à Kati. Ses parents biologiques sont Sidy TRAORE, chauffeur et de Fatoumata TRAORE, ménagère. Ils sont tous domiciliés à Kati aussi. », a-t-il détaillé dans ledit communiqué.

Ensuite, le communiqué a précisé que «Lors de la fête de fin d'année, elle a reçu une invitation d'un groupe de jeunes. Selon les informations, quatre (4) garçons l'auraient drogué à travers les boissons et la chicha. Étant inconsciente, c'est ainsi que lesdits jeunes ont profité et l'ont violé tour à tour. ».

En effet, comme martelé dans le communiqué «Deux semaines après l'incident, les parents de la fille violée ; se sont rendus compte à travers un comportement inhabituel de leur fille. ».

Alerté le 10 janvier par les parents de la victime, le service local de la Promotion de la femme de kati s'est immédiatement rendu le lendemain le 11 janvier 2023 et lui évacuer d'urgence au service gynécologique de l'hôpital de kati. Elle a été admise par les soins du Ministère de la Promotion de la femme à travers ses services déconcentrés. Et c'est ledit ministère qui a aussi assuré la prise en charge financière et psychosociale de la fillette, selon le communiqué.

Le ministre en charge a immédiatement saisi les ministères en charge de l'intérieur et de la justice. Deux (2) des garçons présumés coupables ont été arrêtés et placés sous mandat de dépôt après les investigations.



Malgré tout, elle n'a pas survécu, nous a relaté dans le communiqué. La fillette a été enterrée à Kati en présence du Ministre de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille qui était au chevet de la victime de son admission à l'hôpital jusqu'à son inhumation.

Mme, la ministre s'est dite très écoeuvrée à travers l'acte posé par ses jeunes. Selon ses propos, c'est à travers un message transféré par son mari qu'elle a su l'information. Puis après, un colonel de l'armée résident à Kati est passé à son département en confirmant l'acte. Certes, la mort est un fait de Dieu, mais aucune mère n'accepte que son enfant parte dans cette condition. Elle a profité de l'occasion pour interpeller tous parents « nous sommes responsables de ce qui nous est arrivé aujourd'hui. Éduquons nos enfants.». Pour finir, elle a demandé aux autorités compétentes pas en tant que ministre, mais mère de famille que justice soit faite pour cet acte ignoble qu'ils ont commis. Leur cas servira aussi de leçon pour ceux qui agiront comme eux.

Nous présentons nos condoléances les plus attristées à sa famille.

Bouba/Malijet.com

COMMERCIAUX

MAD Sécurité est une société de Gardiennage recrute vingt-cinq (25) Commerciaux



PROFIL DU CANDIDAT

- Etre motorisé
- Avoir au minimum bac+2

Les candidats intéressés peuvent déposer leur dossier de candidature comportant (CV, et demande d'emploi) au siège de la société à Bougouba face Soterco

Tél: 61 75 00 52 // 71 67 19 90





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Santé : Les comités syndicaux des hôpitaux Gabriel Touré et du Point G en grève le mois prochain

Pour non-satisfaction de leurs doléances, les comités syndicaux des hôpitaux Gabriel Touré et Point G menacent d'observer une série de grèves. La première phase de ces grèves sera de 72 heures. Cette série s'étendra sur les journées du mercredi 8 au vendredi 10 février 2023. Elle sera reconduite pour la période du lundi 13 au jeudi 16 février 2023 et pour la période du lundi 20 au vendredi 24 février 2023. A partir de cette date, une grève illimitée sera déclenchée, sans autre forme de préavis.

L'annonce a été faite à travers un communiqué signé par les secrétaires généraux desdits comités syndicaux, via les réseaux sociaux. Cette annonce porte sur une série de grèves en vue au sein des CHU Gabriel Touré et point G. Selon les comités syndicaux, cette série de grèves fait suite à la non satisfaction des points de revendications suivants : appliquer le décret N° 06-189 / PRM portant modification du décret N° 03-338 / P - RM du 7 août 2003 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'hôpital Gabriel Touré en son article l'article 7. 4, mettre le personnel Bi - appartenant dans ses droits,

conformément à la loi et aux engagements antérieurs du gouvernement, diligenter l'application du Décret relatif aux actes personnalisés et les mesures associées pour les autres agents non pris en compte, conformément aux conclusions de la 44ème Session du Conseil d'administration de l'hôpital tenue le 15 mars 2021, faire bénéficier l'ensemble du personnel contractuel des avantages des accords d'uniformisation de la grille salariale signée avec l'UNTM et donner une suite favorable aux différents points de revendications déposées le 29 novembre 2021.

Les comités syndicaux de ces hôpitaux repro-

chent au directeur général de l'hôpital Gabriel Touré d'avoir un mépris à leur égard. Puisque, celui-ci, par ses agissements répétitifs entrave la liberté syndicale. Aussi, ils estiment qu'il y a un non - respect des engagements pris par le Gouvernement par rapport aux protocoles signés avec les comités syndicaux du CHU Gabriel Touré. A ces reproches, s'ajoutent : la tentative de violation des textes réglementaires par le Directeur général de l'hôpital, notamment ceux relatifs à la désignation des représentants du personnel devant siéger au Conseil d'administration de l'hôpital, l'insuffisance et la dégradation croissante des outils de production et de prestation pour une meilleure prise en charge des patients à l'hôpital Gabriel Touré, le mépris affiché de la direction de l'hôpital à l'égard du personnel bi appartenant, notamment dans le blocage de régularisation des primes de fonctions spéciales. Aussi, ils constatent au cours des rencontres organisées par le ministère la Santé et du Développement social, un manque de volonté à trouver des solutions aux problèmes posés et surtout un mépris à l'égard des responsables syndicaux au cours des rencontres ; lesdits comités jugent nécessaire d'observer ces séries de grèves annoncées.

Ki-Zerbo



Changements climatiques : Une majorité des Maliens déplorent l'aggravation des sécheresses et des inondations

Effectuée entre la période allant du 6 juillet au 14 août 2022, l'enquête du 9ème round d'Afrobarometer a permis d'interviewer 1 200 adultes maliens...

Afrobarometer vient de publier les conclusions d'une enquête sur les changements climatiques. Les résultats de cette enquête ont été présentés au public, à travers une séance de dissémination. Cette enquête du 9ème round d'Afrobarometer a permis d'interviewer 1200 adultes maliens. Et le travail de terrain a été effectué entre le 6 juillet et le 14 août 2022

Cette séance de dissémination a réuni en présentiel, autour de l'équipe du Groupe de recherche et d'économie appliquée et théorique (GREAT), les représentants des structures étatiques engagées dans la lutte contre les changements climatiques et les professionnels des médias ; et par Zoom, le responsable chargé de la communication d'Afrobarometer, en la personne de Hassan Diallo. C'était ce vendredi 27 janvier 2023, au siège de GREAT, structure collaboratrice au Mali, d'Afrobarometer.

Avant de procéder à la présentation des résultats, le directeur exécutif du GREAT, Pr Massa Coulibaly a d'abord pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants et évoquer le contexte des retrouvailles, avant d'inviter le coordinateur de la cellule du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, Mamadou Djibo Maiga de présider les travaux de ce 9ème round d'Afrobarometer. Ce dernier a ainsi campé le décor de la rencontre, avant de passer la parole au présentateur Moussa Coulibaly qui fait partie de l'équipe de GREAT. Celui-ci a procédé par PowerPoint à la présentation desdits résultats sur la thématique « perceptions des maliens sur les changements climatiques ». La présentation a porté sur une brève explication sur Afrobarometer, la méthodologie utilisée, les résultats clés et les conclusions. Rappelons qu'Afrobarometer est un réseau panafricain, indépendant, à but non lucratif, de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la qualité de la vie, à la gouvernance et à la démocratie. Il



s'est fixé comme objectif de donner au public une voix dans les processus de prise de décision politique, en fournissant des données de haute qualité aux décideurs, aux organisations de la société civile, aux académiciens, aux bailleurs, aux médias, aux investisseurs etc. Quant à la méthodologie utilisée, elle a consisté à interviewer un échantillon de citoyens adultes de toutes les régions du pays. Ceux-ci ont été sélectionnés de façon aléatoire. Les interviews ont été menées dans les langues de choix des répondants. Et un instrument d'enquête standard a été soumis à tous les pays, permettant de mieux effectuer le travail.

Par rapport aux résultats obtenus, il ressort de l'enquête que 6 maliens sur 10 (62%) affirment que les sécheresses sont devenues plus graves pendant les 10 dernières années. Près de 4 citoyens sur 10 (37%) pensent, aussi, la même chose sur les inondations. Ce qui laisse admettre que la majorité (59%) des maliens ont entendu parler des changements climatiques. Parmi ceux qui sont au courant des changements climatiques, ils sont 8/ sur 10 (80%) qui affirment que les changements climatiques entament la qualité de vie.

De même, plus des 3/4 des citoyens ordinaires peuvent contribuer à limiter les changements

climatiques (78%). Le gouvernement est appelé à agir dès maintenant pour les limiter à hauteur de 89% afin d'éviter le pire. Ce qui indique que, selon une large majorité des interviewés, le gouvernement (57%) et les maliens ordinaires (24%) sont les premiers responsables dans la lutte contre le phénomène des changements climatiques. Également, une majorité de ceux-ci ont estimé que le gouvernement (77%), les pays développés (75%), le commerce et l'industrie (71%) et les citoyens (58%) ont besoin de faire « beaucoup plus » pour limiter les changements climatiques. Et dans la lutte contre les méfaits des changements climatiques, les maliens sont divisés quant à la performance du gouvernement. 45% la disent « bonne », pendant que 45% la jugent mauvaise ».

L'une des conclusions à retenir des résultats de ce 9ème round est que les maliens sont majoritairement au courant des changements climatiques et disent que le phénomène n'est pas sans risque pour la vie humaine. De même, ils pensent que le gouvernement et les citoyens ordinaires sont les acteurs de premier plan dans la limite des changements climatiques.

Ki-Zerbo

Le ministre de la Justice : Les efforts ont permis le recouvrement de 4.992.883.066 F CFA

Le déjeuner-débat, marquant la clôture de la première édition de la semaine de la justice, s'est tenu le samedi 28 janvier 2023 au Centre International de Conférence de Bamako. A cette occasion, le ministre de la Justice a mis en exergue les actions novatrices réalisées par la justice. Il a ainsi précisé que les efforts de la justice ont permis le recouvrement de 4.992.883.066 F CFA tout en indiquant que ce chiffre évolue en fonction du traitement des dossiers concernant les procédures en instance...



Lancé officiellement le lundi 23 janvier 2023, la première édition de la semaine de la justice a enregistré un déjeuner de presse. Durant toute une semaine, la justice a été à l'honneur à travers des activités. Il s'agit de la conférence de parquet, des conférences de siège et des juridictions administratives, des journées portes ouvertes à l'Institut National de Formation Judiciaire Maître Demba DIALLO et du déjeuner de presse consacré au

bilan et perspectives du Ministère de la Justice.

Prononçant son discours, le secrétaire Général du ministère de la Justice, non moins président de la commission d'organisation de la 1ère édition de la semaine de la justice a rappelé que cette initiative fait suite entre autres à la méconnaissance de l'Institution judiciaire, au déficit criard d'information et à la crise de confiance entre la justice et le justiciable.

En effet, il a souligné que cette activité a permis de donner plus de visibilité et de lisibilité aux actions des institutions judiciaires, des services centraux de la justice et des ordres professionnels.

Elle a également permis de montrer que la justice est disposée, sous la conduite éclairée du Ministre Mamadou Kassogue, à décortiquer et déchiffrer s'il le faut le langage ésotérique pour le rendre plus accessible au peuple.

Les innovations

Au titre des innovations, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme Garde des Sceaux Mamadou Kassogue a rappelé que douze (12) actions ou activités novatrices ont été réalisées. A savoir, l'institution d'un Pôle national de lutte contre la cybercriminalité ; la création d'une Agence de Recouvrement et de Gestion des Biens gelés, saisis et confisqués, la séparation du pôle judiciaire spécialisé et du Tribunal de Grande Instance de la Commune IV du district de Bamako, la création de la Direction nationale des Droits de l'Homme, la tenue du premier conseil supérieur de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée, l'institution de la semaine de la justice, l'institution de la journée d'échange justice et presse, l'élaboration de la stratégie de communication du département, le message télévisé du Garde des Sceaux à l'occasion de la journée internationale de la lutte contre la corruption, la Revue semestrielle d'informations générales du Ministère de la justice, la création d'un centre d'appel juridique dédié à l'accueil et à l'orientation des justiciables et l'institution d'une commission de grâce au niveau du département.

Au titre du plan d'actions du gouvernement (PAG)

Le ministre Mamadou Kassogue a souligné que les Actions, ci-après dévolues au Ministère de Justice et des Droits de l'Homme, ont toutes atteint ou dépassé les cibles de leurs indicateurs. Il s'agit de, l'ouverture et poursuite des actions judiciaires dans les dossiers objet des rapports de contrôle du VEGAL et des autres organismes de contrôle de l'Etat ; la collecte des statistiques des affaires économiques et financières des ressorts des Cours d'Appel de Kayes.

« **Bamako et Mopti donnent la situation suivante : Sur la période 2018 à 2022, sur un total de 1.948 affaires en cours, 811 ont été clôturées et transmises pour jugement, dont 386 affaires concernaient les atteintes aux biens publics, et 1.137 dossiers sont demeurés en traitement** ».

En effet, il a indiqué que les montants ou biens en cause s'élevaient à 353.281.488 971 FCA dont 309 911 396 473 ont concerné les at-



teintes aux biens publics et 43.370 092.498 FCA étaient relatifs aux autres infractions. Sur un montant de 91.866.379 571 F CFA à recouvrer, il a précisé que 86.873.496.505 F CFA sont relatifs à des dossiers de Cours d'Assises. Ce qui lui fera dire, que les efforts de la justice ont permis le recouvrement de 4.992.883.066 F CFA, tout en précisant que ce chiffre évolue en fonction du traitement des dossiers concernant les procédures en instance.

« **Les cautions s'élèvent à 15.372.827.410 F CFA dont 15.109.727.410 F CFA au compte des atteintes aux biens publics. Quant aux remboursements, uniquement sur les atteintes aux biens publics, ils se chiffrent à 330.138.082 F CFA. En ce qui concerne les mandats d'Arrêt internationaux émis dans le cadre de ces actions judiciaires, dix (10) mandats ont été décernés ; Ouverture et poursuite des actions judiciaires concernant les violations graves des droits de l'Homme et du droit international humanitaire ; Formation des personnels judiciaires sur l'éthique, la**

déontologie et la diligence dans le traitement des dossiers judiciaires », a-t-il détaillé.

Toutefois, le garde des Sceaux a mentionné qu'il convient de retenir : la poursuite des actions judiciaires dans les dossiers d'armements et d'équipements militaires ; la poursuite des enquêtes sur les tueries et exactions des 10, 11 et 12 juillet 2020 à Sikasso, Kayes et Bamako. « Sur une prévision de dix (10) dossiers de poursuites à engager, 09 poursuites ont été engagées soit un taux de réalisation de 90% ; l'opérationnalisation de la Commission d'enquête sur les occupations et les démolitions de la zone aéroportuaire de Bamako Sénou », a-t-il révélé.

Enfin, le ministre de la Justice Garde des Sceaux et des Droits de l'Homme a exprimé son satisfecit au terme d'une semaine riche en activités à travers laquelle la justice s'est faite mieux connaître.

■ Maffenin Diarra

Journée internationale des Douanes, édition 2023 : La promotion du capital humain au centre de la célébration

A l'instar des autres pays du monde, la douane malienne a célébré ce jeudi 26 janvier, l'édition 2023 de la Journée Internationale des Douanes (JID2023) qui a été placée sous le thème: « Accompagner la nouvelle génération promouvoir le partage des connaissances et renforcer la fierté de la profession douanière ».



C'est le ministre des Finances du Mali, Alousseni SANOU, qui a présidé la cérémonie officielle de célébration de la JID 2023, une cérémonie qui a été rehaussée par la présence du Directeur Général des Douanes, Amadou KONATE, des Directeurs nationaux et régionaux, chefs d'unités et de services et d'anciens Directeurs des Douanes, ainsi que de nombreux invités.

Dans son mot introductif, le Directeur Général des Douanes, Amadou KONATE a tenu à rappeler le sens de la célébration de cette journée qui commémore, chaque année, la tenue de la session inaugurale du Conseil de Coopération Douanière (CCD) qui eut lieu le 26 janvier 1953.

« Le 26 janvier de chaque année, Journée internationale de la douane, tous les pays membres de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) organisent une série d'activités et de festivités pour magnifier leur appartenance à la corporation douanière et célébrer l'évènement sous le signe d'une thématique spécifique », a-t-il déclaré.

Il a ensuite abordé le thème choisi pour cette année, « Accompagner la nouvelle génération : promouvoir le partage des connaissances et renforcer la fierté de la profession douanière », qui vise à placer le capital humain, et en particulier la nouvelle

génération au cœur de la Douane du futur. Ce qui lui fera dire que la Direction Générale des Douanes du Mali a accueilli avec un grand intérêt cette thématique qui a toujours été au cœur de sa vision et de sa stratégie. De ses dires, pour le douanier du Mali, l'apport des devanciers est forcément le viatique le plus précieux d'une carrière réussie. « Mieux former et outiller le douanier du futur dans un monde de plus en plus complexe et globalisé doit être le crédo de toute administration douanière qui a le souci de la performance et de l'efficacité. L'OMD s'est toujours inscrite dans cette approche et a voulu cette année en faire un



slogan en vue de mettre l'accent sur la nécessité de mutualiser et d'harmoniser les efforts pour une gestion efficace des ressources humaines et l'ouverture de perspectives valorisantes pour les générations montantes », a signalé Amadou KONATE.

En plus de cette fidélité grandement bénéfique à nos traditions ancestrales, le directeur des douanes a affirmé que des efforts sont déployés pour s'adapter à tous les défis qu'impose la modernité. « **Des réformes largement inspirées par les préconisations de l'OMD sont présentement mises en œuvre par notre Administration et qui placent l'Homme au centre de toutes les espérances. Parmi celles-ci la Gestion Prévisionnelle des Effectifs et des Compétences (GPEC) est certainement la plus en adéquation avec le slogan de l'année. Son implémentation se poursuit opiniâtrement. Elle vise une utilisation optimale et judicieuse des ressources humaines en vue d'une exécution saine et méritocratique du service** », a-t-il avancé.

« **De nombreuses autres initiatives sont aussi prises pour assurer au douanier malien un enseignement de qualité et des remises à niveau régulières. Le Centre de Formation et de Perfectionnement de la Direction Générale des Douanes joue dans ce cadre un rôle déterminant pour**

consolider les connaissances acquises dans les écoles et dispenser, au besoin, des modules pointus au profit de toutes les catégories de personnel », a ajouté M. Amadou KONATE.

Aussi, il a annoncé que des supports et outils existent également pour vulgariser la réglementation et partager avec l'ensemble de la communauté douanière de notre pays, l'évolution des concepts et des techniques aussi bien en matière de lutte contre la fraude et les grands réseaux de criminalité transnationale, que dans la maîtrise de la base imposable des marchandises afin de préserver les intérêts du Trésor public, ainsi que dans la protection du consommateur, du patrimoine culturel et artistique et des secteurs vulnérables de l'économie nationale.

En outre, il a souligné que le deuxième grand axe de réflexion sous le signe duquel l'OMD a placé l'édition 2023 de la Journée Internationale de la Douane est relatif à la nécessité de fortifier la fierté d'appartenance à la profession douanière.

En effet, il a annoncé que les douanes maliennes ont réalisé des prouesses inédites, en dépit d'une année 2022 chroniquement défavorable, marquée dit-il "par l'hostilité de certains de nos voisins et des crises majeures qui ont durement affecté l'économie de toute la planète". « **Les prévisions de recettes budgétaires qui leur ont été assignées ont**

été vaillamment atteintes et des saisies sans précédent de stupéfiants ont été enregistrées », s'est-il réjoui.

Le Directeur Générale des douanes a dédié tous les récents succès des Douanes du Mali au Ministre de l'Économie et des Finances. Par la suite, il s'est engagé solennellement, au nom de tous ses collègues, à redoubler d'effort et de dévouement pour continuer de mériter son soutien et sa confiance.

De son côté, le ministre de l'Économie et Finances du Mali, Alousseni SANOU a adressé ses sentiments de reconnaissances à toutes les victimes douanières tombées sur le champ de l'honneur de même que les victimes militaires et civiles.

Il a mis l'occasion à profit pour saluer et remercier l'effort consenti par chacun des douaniers. « **Toutes les dépenses que nous avons pu réaliser dans ce pays, aujourd'hui relève des résultats atteints par la douane, les impôts. Nous ne ménageons aucun effort pour vous accompagner dans vos tâches** », a-t-il assuré.

La cérémonie a été marquée par la remise des certificats de mérite de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) aux récipiendaires ; suivi d'un panel ainsi que des discussions sur le thème de cette édition 2023 de la Journée internationale des Douanes.

■ Maffenin Diarra

Sup Management : Graduation de la promotion Nelson Mandela

La joie était grande, ce samedi 28 janvier 2023 au parc national de Bamako à l'occasion de la cérémonie de graduation de la promotion Nelson Mandela (2021/2022) pour les étudiants de fin cycle du DUT, Licences et Masters de l'université privée Sup Management. Cette cérémonie a été en l'honneur de Mme SIDIBE Aissata KONE, Directrice Générale de CAURIS BANK INTERNATIONAL, et Présidente de Association des Banques et Établissements Financiers du Mali.

Sup Management, qui œuvre depuis plus d'une vingtaine d'années à la culture de l'excellence, a célébré ses 392 diplômés de DUT, Licences et Master de la promotion Nelson Mandela (2021/2022). Une source d'inspiration intarissable, dont cette 22ème promotion porte le nom, parce qu'il aura marqué notre siècle par le sens de son humanisme, de ses valeurs de tolérance, de son leadership politique hors norme, et de sa capacité à transcender les défis multiples et multiformes qui plombent aujourd'hui la gouvernance du monde.

Cette cérémonie de graduation a été marquée par la récompense des meilleurs étudiants du DUT, Licences et Masters, du meilleur enseignant et des remises des diplômes des récipiendaires de 22ème promotion et suivi des speeches du Directeur Général de Sup Management et de l'invité d'honneur.

Mamadou Habib DIALLO, Directeur Général de Sup Management a profité de l'occasion pour saluer et remercier toutes les entreprises qui croient en Sup Management depuis 20 ans.

« Vous qui serez désormais les nouveaux porte-étendards de la culture d'excellence de Sup Management. Quelle que soit votre position actuelle et vos perspectives professionnelles, vous êtes, chacune et chacun, les porte-drapeaux des valeurs de Sup Management, et Souvenez-vous de ce qui ne suit. Rien ne se donne, tout se mérite, que l'on soit femme ou homme ne regardez pas ce que vous apportez aux autres. Regardez plutôt ce que les autres vous apportent. Souvenez-vous que chaque difficulté est une opportunité. Cela dépend que l'on soit pessimiste ou optimiste. Il n'y a pas de

vents favorables à celui qui ne sait pas où il va. Fixez-vous des objectifs et employez-vous à les dépasser. Ayez un toujours un Plan B, un Plan C, et peut-être un Plan D. Soyez capables de polyvalence et d'innovation. Ayez l'humilité de toujours apprendre et l'audace de toujours Entreprendre. Soyez serviables et courtois, sans jamais être complaisants ni obsequieux. Le respect des collègues se gagne par le labeur et non par la peur ou les faveurs indues. Dites du bien de vos collègues, ou n'en dites rien. Si vous avez tort, demandez pardon et corrigez-vous. Si vous avez raison écoutez tout de même et sachez pardonner, car le pardon vous libère de la fatigue de l'esprit et des maladies. Pratiquez du sport et mangez sain. Priez beaucoup, mais surtout priez en secret. Évidemment, tout ne sera pas toujours facile. Le succès est un escalier bien souvent tordu. Si vous tombez et vous tomberez certes parfois, levez vous et marchez encore et encore, et chemin faisant, souvenez que le plus important n'est pas d'être toujours le meilleur. Le plus important, c'est de toujours donner le meilleur de soi-même. Et rappelez-vous si l'humilité reste votre bâton d'appui, le succès sera toujours votre compagnon de marche. Le siècle est en marche. » a-t-il indiqué à l'adresse des étudiants.

Quant à Mme Sidibé Aissata Koné, Directrice Générale de Coris Bank International Mali, elle s'est réjouie de l'insigne honneur reçue en qualité de Marraine de la Promotion Nelson Mandela de Sup Management. À son tour, elle a prodigué de sages conseils à ses chers fil-



leuls. : « Lorsque la volonté, la discipline, le courage et la passion se rencontrent, le leadership, le succès et la réalisation suivent forcément. En ma qualité de Marraine désignée, je me dois de partager avec vous ces vertus cardinales de volonté, de discipline, de courage et de passion dans vos activités de tous les jours. Il vous faudra de la volonté pour entamer des démarches professionnelles ou des projets, de la discipline pour rester organisé et orienté résultat, du courage pour tenir face aux éventuelles perturbations et difficultés que vous allez certainement rencontrer, de la passion pour tout surmonter avec détermination, jusqu'à ce que réussite s'en suive. Ces vertus de volonté, de discipline de courage et de passion constituent donc les conditions et les déterminants de votre très prochaine réussite sociale, économique et professionnelle, que je vous souhaite bien fort. Nelson Mandela disait « l'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde. Chers fil-leuls, je vous invite à faire de cette citation une réalité dans vos vies professionnelles, à utiliser utilement et à fond cette arme puissante que constituent votre savoir et vos diplômes, pour votre bien-être, pour le bonheur de vos familles, pour le développement du Mali et de l'Afrique toute entière. Chers fil-leuls, je ne saurai terminer mes propos sans aussi partager avec vous cette pensée secrète d'Albert Schweitzer qui disait que « le succès n'est pas la clé du bonheur. Le bonheur est la clé du succès. Si vous aimez ce que vous faites, vous réussirez ! »

■ Bokoum Abdoul Momini

8ème session du CA de l'Agence (ATI) : Le budget prévisionnel pour l'année 2023 s'élève à 14 699 185 000 FCFA

Le secrétaire général du ministère du Développement rural, Daniel Kéléma, a présidé, le vendredi 27 janvier 2023, la 8ème session du Conseil d'Administration de l'Agence d'Aménagement des Terres et Fourniture de l'Eau d'Irrigation "ATI". Cette session a, exclusivement, porté sur l'examen du procès-verbal de la 7ème session ordinaire du conseil d'administration, l'état de mise en œuvre des recommandations de la 7ème session du conseil d'administration, le rapport annuel de performance et le contrat annuel de performance...

L'essor de la 8ème session du Conseil d'Administration de l'Agence d'Aménagement des Terres et Fourniture de l'Eau d'Irrigation que le budget prévisionnel pour l'année 2023 s'élève à la somme de 14 699 185 000 FCFA.

Le Président Directeur Général de l'ATI Altanata Ebalagh Yattara a fait savoir que l'ATI a été créée pour appuyer et accompagner le monde rural dans sa quête permanente de satisfaction de ses besoins essentiels. Il s'agit, entre autres, de contribuer à la satisfaction des besoins en terres agricoles aménagées, d'appuyer la réalisation des infrastructures et équipements ruraux dans les bassins de production et d'accompagner les producteurs dans la gestion des aménagements hydro-agricoles. L'Agence a effectué des réalisations au nombre desquelles, la réalisation de petits périmètres maraichers dans la zone du Mandé, mis à la disposition des bénéficiaires, l'évaluation du potentiel aménageable de la plaine de Goumbaye (2 000 ha) dans la région de Kayes, l'évaluation du potentiel aménageable de la plaine de Bagoé (4000 ha), l'évaluation technique et financière d'un périmètre maraicher dans la mare de Ménaka.

« L'ATI envisage démarrer ses activités courant 2023, notamment pour ce qui concerne le Programme "Nouveaux Villages Agricoles" dans les bassins de productions, les études de faisabilité de la plaine de GOUMBAYE (Kayes), le projet pilote de la Ferme Moderne de la Sélingué dont les études sont bouclées, les études de faisabilité de la plaine de Bagoé, l'aménagement de la plaine de blé de Saouné (4000 ha) dans la région de Tombouctou, les études de faisabilité des projets de Gao, Ménaka et Kidal. Aussi, en



rapport le PARIIS Mali, l'ATI entend organiser courant 2023, une table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du Projet de Développement de l'Agriculture Irriguée Commerciale en Zone Office du Niger (PDAIC-ZON) qui porte sur l'aménagement de 5 800 ha à Mbewani car, ces aménagements une fois réalisés, réserveront une place de choix aux jeunes, y compris les femmes qui représentent l'avenir de notre pays et qui sont aujourd'hui une préoccupation pour les autorités de la transition », a souligné

Pour le secrétaire général du ministère du Développement Rural, Daniel Kéléma, l'économie malienne repose essentiellement sur le secteur primaire qui porte sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière. A ce titre, notre secteur rural constitue un axe prioritaire dans la politique et les stratégies de développement durable du pays. Il a aussi annoncé que le secteur rural occupe plus de 80% de la population active et représente en moyenne 40% du Produit Intérieur Brut (PIB). Selon lui, l'agriculture irriguée demeure la seule alternative viable pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle prônée

par la Loi d'Orientation Agricole. Pour y parvenir les plus hautes autorités de la transition ont à travers le gouvernement décidé de créer l'ATI en vue d'accélérer le rythme des aménagements hydro-agricoles, de mettre en place des pôles de croissance Agricole (agropoles), d'appuyer l'installation de jeunes (hommes et femmes) dans l'Agriculture. « L'atteinte de ces objectifs assignés à l'ATI passent par la mise en place des instruments de financement durable basés sur le modèle Partenariat Public Privé (PPP), susceptible de permettre la mise en œuvre de projets d'aménagements, la mise en valeur de terres irrigables et enfin de stimuler la modernisation du secteur agricole. Malgré les conditions défavorables et les sanctions imposées au Mali, l'ATI a poursuivi la mise en œuvre et la coordination des deux projets qui lui sont rattachés, à savoir le "Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel" et le "Projet de Développement de la Productivité et de la Diversification Agricole dans les zones Arides et Semi-arides du Mali " (PDAZAM).

■ Ibrahim Sanogo

Mali : La MINUSMA sur le départ ?

Dans un rapport des Nations unies cité par l'Agence France presse, un probable retrait de la Minusma serait envisagé. La mission de maintien de la paix de l'Onu au Mali ne serait "pas viable" sans augmenter le nombre de Casques bleus selon un projet de rapport de l'Onu qui a fuité selon un média international. De quoi se poser des questions sur l'avenir de la Minusma qui semble inquiéter l'ONU.



Cette information n'est pas passée inaperçue sur les réseaux sociaux et a suscité de nombreux commentaires des internautes maliens. Ainsi, selon le projet de rapport des Nations unies cité par l'Agence France presse, il ressort clairement que la Minusma évoquerait un possible retrait des troupes et la transformation en "mission politique spéciale" de la Minusma, avec une présence uniquement à Bamako. Et cela si les conditions ne sont pas réunies.

« La Minusma est une opération de maintien de la paix là où il n'y a pas de paix à maintenir », écrit le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres dans ce document remis aux membres du Conseil de sécurité et qui doit être publié bientôt, rapporte nos confrères de la presse en ligne DW.

D'après la même source, le document indique qu'il est urgent de renforcer les effectifs en trouvant des troupes alors que plusieurs pays contributeurs (avec un total de 2.250 Casques bleus) ont annoncé leur retrait de la Minusma qui a payé un lourd tribut avec 165 morts depuis 2013.

Longtemps décriée, la mission onusienne n'avait jamais songé aller sur cette voie d'où cette interrogation : qu'est ce qui les motiverait à prendre une décision aussi radicale ? Tout porte à croire qu'elle évoque une réduction de sa marge de manœuvre. En effet, avec l'extension de son mandat en 2019 au centre du pays particulièrement touché par les violences, la mission, privée désormais du soutien d'opérations étrangères, notamment de la France qui s'est retirée en août dernier s'est montrée présente sur le terrain en prêtant main forte aux populations et en menant des patrouilles mais elle explique qu'elle a été poussée au-delà de ses limites. Une situation qui a placé la Minusma dans une "condition délicate", et ainsi sujette à des "critiques persistantes", a déclaré Antonio Guterres.

A noter que le pays hôte le Mali, vient de faire une nouvelle acquisition des avions de combat et des hélicoptères de fabrication russe dans la lutte contre le djihadisme. Ces engins ont fait l'objet d'une présentation magistrale la veille de la fête de l'armée. Symbole de la montée en puissance des FAMAs ? Sur les

théâtres d'opérations, la remarque qui s'impose est le fait que les forces régulières ont repris le taureau par les cornes. Cela se manifeste par la multiplication des offensives lancées par les forces maliennes dans les différentes régions du pays.

Une dislocation fragilisante

Avant l'annonce du retrait progressif des troupes britanniques et ivoiriennes, il y avait déjà eu la France et la Suède, dont les soldats ont quitté le Mali, ou encore l'Égypte qui avait annoncé mi-juillet la suspension de la participation de ses 1.035 soldats au sein de la Minusma qui compte plus de 12.000 soldats et 1.700 policiers.

Un effectif sur lequel l'annonce progressive du retrait de contingents de différents pays contributeurs aura sans doute un impact, tout comme sur la situation sécuritaire au Mali et plus généralement dans le Sahel, selon le spécialiste des questions sécuritaires Seidick Abba.

"Le secrétaire général des Nations-Unies lui-même un moment avait demandé au Conseil de sécurité une augmentation des effectifs de la Minusma parce qu'il estime que les effectifs actuels ne sont pas suffisants. Donc si on ampute les effectifs actuels des soldats britanniques et ivoiriens, cela crée un vide qui va encore aggraver la situation sécuritaire au Mali" précise l'expert.

Pourtant la Minusma quittera, ne quittera pas, est un sujet qui fait l'objet de débats dans des pays occidentaux comme l'Allemagne qui compte au sein de la mission un millier de soldats depuis 2013. En septembre dernier, la ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a menacé de retirer les soldats allemands si leur sécurité n'était pas assurée. En attendant que les députés tranchent, Berlin avait prolongé le mandat des soldats allemands au sein de la Minusma jusqu'à mai 2023.

Ahmadou Sékou Kanta

Source : Le SOFT



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Commission de finalisation du projet de Constitution : Le rêve brisé

Les Maliens, notamment ceux qui s'étaient mobilisés pour le départ de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita pour le Mali nouveau s'interrogent de plus en plus sur le contenu et la pertinence de ce Mali Kura. Ces interrogations se font plus fortes à la lecture du décret n°2023-0055/PT-RM du 27 janvier 2023 portant nomination des membres de la Commission chargée de la finalisation du projet de Constitution de la République du Mali. Malgré le respect et la considération que nos concitoyens portent à certains des membres de cette Commission, l'on ne peut s'empêcher

de s'interroger sur la plus-value que pourraient apporter des tenants impénitents de l'ordre ancien, des flagorneurs sortis de nulle part, des opportunistes de tout poil...

Ceux qui ont le Mali chevillé au plus profond d'eux-mêmes ne pourraient faire que de la figuration face à des situationnistes invétérés sans la moindre qualification pour le travail pour lequel ils sont conviés. Ils auront la tâche d'autant plus difficile que ces applaudisseurs professionnels vont tendre l'oreille pour savoir ce que diront les ministres désignés, propos qu'ils assimileront à la volonté du prince du jour et ils feront alors la claque.

Avec d'ailleurs autant de ministres et de chefs d'institution, la messe est dite : le projet ne passera pas par la case CNT. Surtout que, et cela est déjà acté, la date du 19 mars 2023 ne peut être respectée pour le référendum constitutionnel. A moins de réduire le temps du débat sur la Constitution à la seule période officielle de campagne référendaire prévu du 3 au 17 mars.

Ceux qui espéraient une Constitution autre, d'essence endogène, tenant compte de notre vécu millénaire en auront pour leur compte : un rêve brisé et des patriotes abandonnés... en plein vol.

Un texte fondamental mérite-t-il une telle maltraitance ?

Lire en encadré la liste nominative des membres de ladite commission

■ **Moctar Sow**



**DECRET N°2023-0055/PT-RM DU 27 JANVIER 2023
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA
COMMISSION CHARGÉE DE LA FINALISATION
DU PROJET DE CONSTITUTION DE LA
REPUBLIQUE DU MALI**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision
de la Charte de la Transition ;

Vu le Décret n°2022-0777/PT-RM du 19 décembre 2022
portant création de la Commission chargée de la finalisation
du projet de Constitution de la République du Mali,

DECRETE :

Article 1er : La Commission chargée de la finalisation du
projet de Constitution de la République du Mali est
composée ainsi qu'il suit :

Coordonnateur :

- Professeur Fousseyni SAMAKE ;

Rapporteur :

- Monsieur Boubacar SOW ;

Rapporteur adjoint :

- Monsieur Amadou SY SAVANE ;

Membres :

1. Monsieur Wafi OUGADEYE ;
2. Monsieur Alfousseyni DIAWARA ;
3. Monsieur Alousséni SANOU ;
4. Monsieur Ibrahim Ikassa MAIGA ;
5. Madame Fatoumata Sékou DICKO ;
6. Monsieur Mamoudou KASSOGUE ;
7. Colonel Abdoulaye MAIGA ;
8. Monsieur Souleymane DE ;
9. Monsieur Mamadou DIARASSOUBA ;
10. Monsieur Magma Gabriel KONATE ;
11. Maître Saran KEITA ;
12. Monsieur Abdoul Majid dit Nasser AG MOHAMED
ANSARY ;
13. Monsieur Mamadou Satigui DIAKITE ;
14. Monsieur Yacouba KATILE ;
15. Monsieur Seydou Pona SANGARE ;
16. Monsieur Gaoussou COULIBALY ;
17. Monsieur Samba Alhamdou BABY ;
18. Monsieur Mamadou Tiéni KONATE ;
19. Docteur Jermy COULIBALY ;

20. Monsieur Ibrahima N'DIAYE
21. Maître Marie Madeleine MAIGA ;
22. Monsieur Bassamba NIARE ;
23. Monsieur Kalilou SAMAKE ;
24. Monsieur Blaise SANGARE ;
25. Monsieur Mahamady SIDIBE ;
26. Monsieur Amadou KOITA ;
27. Monsieur Amadou AYA ;
28. Monsieur Siriman SACKO ;
29. Madame TRAORE Nanè SISSAKO ;
30. Monsieur Mamadou YATTASSAYE ;
31. Monsieur Amoubachar HAIDARA ;
32. Monsieur Amadou BAH ;
33. Monsieur Moutaga SOUMARE ;
34. Monsieur Drissa DIAWARA ;
35. Monsieur Mamadou Ousmane AG
MOHAMEDOUM ;
36. Monsieur Attaye AG MOHAMED ;
37. Monsieur Moulaye AG HAIDARA ;
38. Colonel-major Faraba SANGARE ;
39. Colonel Mamadou Daba COULIBALY ;
40. Maître Djénéba DIOP ;
41. Maître Moussa BERTHE ;
42. Monsieur Namakoro DIARRA ;
43. Madame Goundo SISSOKO ;
44. Madame Maye NIARE ;
45. Monsieur Mahamoud SIDIBE ;
46. Madame Mariam COULIBALY ;
47. Monsieur Mahamadou KONE ;
48. Monsieur Boubacar YALKOUYE ;
49. Monsieur Gaoussou DRABO ;
50. Madame Anna TRAORE ;
51. Monsieur Seydou TRAORE ;
52. Monsieur Mama SININTA ;
53. Monsieur Amadou SANTARA ;
54. Monsieur Oumar KANOUTE ;
55. Madame Jacqueline KONATE ;
56. Monsieur Ouaténi DIALLO ;
57. Madame ZOUBOYE Fatoumata DICKO ;
58. Professeur Issa N'DIAYE ;
59. Madame Mouminatou KATILE ;
60. Monsieur Boureïma Allaye TOURE ;
61. Madame Assétou Founè Migan SAMAKE ;
62. Monsieur Bourama SOUMANO ;
63. Monsieur Amadou KEITA ;
64. Monsieur Mohamed Ahmed AG HAMANI ;
65. Madame Aminata Dramane TRAORE ;
66. Madame Assa SYLLA ;
67. Monsieur Mamadou Kaou TOURE ;
68. Docteur Zeyni MOULAYE ;
69. Monsieur Baba OULD DEYE.

Article 2 : Ils bénéficient, à ce titre, des avantages prévus
par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent décret sera enregistré et publié au
Journal officiel.

Bamako, le 27 janvier 2023

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

Rentrée diplomatique : Ségou capitale diplomatique

La cité des balanzans a reçu pour la toute première fois, la Rentrée diplomatique du Mali délocalisée. Conformément à son statut culturel qui rime avec le thème de la rentrée diplomatique de cette année, le Centre culturel Kôre (CCK) de Ségou a servi de cadre à la rentrée diplomatique 2023 du Mali, ce 21 janvier 2023 sous la présidence du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, son excellence Abdoulaye Diop.

La Rentrée diplomatique constitue traditionnellement l'occasion pour le ministre des Affaires étrangères de rappeler les grandes lignes de son action extérieure et d'envisager les perspectives. Pour le Mali, il s'agit de renforcer le cadre d'échanges avec les partenaires et ouvrir un nouveau canal d'interaction qui visera à redynamiser le dialogue. La cérémonie inaugurale de la Rentrée diplomatique 2023 était placée sous la présidence du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Le thème choisi était : « Faire de la culture un outil d'influence au service de l'action extérieure ». L'activité diplomatique au Mali est marquée tout au long de l'année par la mise en œuvre

de la politique extérieure du pays, définie comme le respect de la souveraineté, des choix stratégiques du Mali et des besoins des populations.

La mise en œuvre est souvent entravée par la persistance de la crise multiforme à laquelle la région du sahel et particulièrement le Mali est confronté depuis 2012. « Cette dynamique nous a ainsi fondé à placer la première édition de la Rentrée diplomatique sous le sceau de la complémentarité entre la diplomatie et la culture, en retenant le thème « faire de la culture un outil d'influence au service de l'action extérieure », dira Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Le vice-doyen des ambassadeurs accrédités au Mali, Birama Baye N'Diaye a rendu hommage à la culture malienne pour sa richesse et sa diversité et déclare que la combinaison de la diplomatie à la culture est « une innovation qui mérite d'être magnifiée » et rassure que tout sera mis en œuvre pour la réussite de la transition en cours dans le respect de la souveraineté du Mali.

Dans son intervention, le ministre de la Culture Andogoly Guindo a évoqué les atouts de l'offre culturelle de notre pays, héritier de grands royaumes et empires, pétri de traditions et civilisations millénaires qui se sont consolidées au contact de l'autre.

Du reste, ces traditions et civilisations relèvent d'un patrimoine que la Mali partage avec des pays frères et amis africains. Cette communauté historique et de destin nous conforte dans notre approche panafricaniste, notamment pour ce qui concerne l'engagement du Mali à participer à tous les mécanismes continentaux dans lesquels le leadership africain est affirmé, et qui soutiennent les solutions africaines aux problèmes africains. Nous nous reconnaissons également dans les processus africains qui œuvrent à la promotion des valeurs, des traditions et de l'identité culturelle africaine.

Pour le ministre Diop, le gouvernement du Mali est engagé à la réalisation de cette œuvre nationale. « L'outil diplomatique jouera toute sa partition, et à cet effet la présente Rentrée diplomatique est une étape du processus visant la codification de la diplomatie culturelle et sa mise en œuvre en tant que priorité de notre politique extérieure ».

Les autorités administratives et politiques de Ségou en l'occurrence le directeur de cabinet du gouverneur de la région représentant le gouverneur, le préfet du cercle de Ségou, le président du conseil régional et le maire de la Commune urbaine de Ségou ne sont pas restés en marge de cet événement.

Les ambassadeurs et consuls généraux du Mali accrédités dans d'autres pays ont également suivi à distance cette rentrée diplomatique qui a vu un panel de haut niveau sur le thème de la diplomatie culturelle suivi d'échanges interactifs.

Albert Kalambry
Correspondant à Ségou
Source : Mali Tribune



Actualité politique : Le RPM coule-t-il au profit du Mouvement Convergence 2023 ?

La quasi-totalité des membres du Bureau National de l'Union des Jeunes du RPM ont rendu leur démission, jeudi 19 janvier dernier, de toutes les instances du parti. C'était à la faveur d'un point de presse animé par Zeinaba Oumar Maïga, première vice-présidente dudit bureau. Encore Dr. Bokary Tréta pointé du doigt pour le non-respect des textes du parti.



Pour Zeinaba, dès lors que le bureau national a été déclaré caduc par la Cour d'appel de Bamako, ce dernier, sauf en cas de violation des textes, ne peut et ne doit prendre des décisions au nom du parti. Pire, selon elle, toujours dans des coups bas, animé par un esprit divisionniste, il saute deux vice-présidents et nomme le troisième comme président par intérim de l'UJ/RMP. Des efforts de ramener la cohésion au sein du parti ont été consentis, mais en vain.

N'est-ce pas là la confirmation du clanisme et de la dictature qu'il entretient au sommet du RPM, pour un "président" qui est censé rassembler ? Le RPM va-t-il s'en sortir après le décès du père fondateur, feu IBK ? Telles sont, entre autres, les inquiétudes qui ont amené plusieurs membres du parti à rendre leur démission. Après la démission de Moussa Timbiné du RPM et celle de l'ensemble des membres des bureaux des sections, des sous-sections et des comités du parti, de l'Union des femmes RPM (Ufrpm) et de l'Union des jeunes du RPM (Ujrpm) de la commune V du district de Bamako. Notamment les militants de Bacodjicoroni, de Badalabougou, de Daoudabougou, de Sabalibougou Nord et Sud, de Torokorobougou, de Kalabancoura 1 et 2, de Garantiguibougou et du Quartier Mali, ce fut le tour successivement de Mopti, de la France au profit du Mouvement Convergence 2023.

Les raisons évoquées par ces membres sont toujours les mêmes " le clanisme au sommet du parti, le non-respect des textes par certains responsables du RPM, notamment Dr. Bokary Tréta". Selon une source bien introduite, plusieurs sections se préparent à quitter le navire RPM qui est en train de couler à cause des égots surdimensionnés.

« Ce parti pour lequel nous avons tant donné, ce parti qui avait pour socle le respect des textes et des personnes est devenu à ce jour une utopie mettant sur scène un président de parti ayant comme seul crédo le clanisme en lieu et place du Rassemblement Pour le Mali », a regretté Zeinaba Oumar Maïga, désormais ex-membre du RPM.

En effet, cette vague de démission au sein de l'UJ/RPM fait suite à la nomination d'Idrissa Baba Maïga, troisième vice-président du bureau de la Jeunesse du Rassemblement Pour le Mali (UJ/RPM), comme président par intérim, par Dr. Bokary Tréta, après la démission de Moussa Timbiné à la tête dudit bureau. Ils sont plus d'une trentaine à avoir quitté le navire pour rejoindre le mouvement Convergence 2023. Est-ce pour dire que celui qui pourrait rassembler comme le père fondateur le sait bien faire est Timbiné ? En tout cas, la gestion de Dr. Tréta contraint plusieurs membres fondateurs du parti à prendre leur distance.

Pour rappel, après les sections de la commune

V du district de Bamako, c'est la section de Mopti et les sections RPM de la France qui ont démissionné pour rejoindre le « Mouvement Convergence 2023 ». Sans oublier la démission d'Ousmane Ag Rhissa, ancien ministre, ancien ambassadeur, membre fondateur du parti, membre de la section RPM de Gao.

« Nous refusons de cautionner la gestion du parti par un clan déliquescence en perte de vitesse. Un parti devenu la chasse gardée d'un président dictateur qui l'utilise à des fins personnelles et inavouées. Nous réclamons l'héritage politique du président fondateur et à compter de ce jour nous prenons devant l'histoire la décision de démissionner de toutes les instances du parti. Nous déclarons la démission du bureau de la section RPM de Mopti et de tous ses organes. Nous répondons favorablement à l'appel lancé par Moussa Timbiné pour rejoindre le Mouvement convergence 2023 », a fait savoir l'ancienne députée Belco Samasseko, secrétaire générale de la section RPM de Mopti lors d'un point de presse qu'elle a animé le 15 janvier dernier. Ainsi, elle vient de démissionner avec toute la Section de Mopti, après 20 ans de militantisme au sein du parti. Après ce fut le tour de plusieurs membres au sein des sections RPM de France. « OUI nous clamons haut et fort, avec fierté l'héritage politique du Président Fondateur Feu Ibrahim Boubacar Keïta et à compter de ce



jour, nous prenons devant l'histoire, la décision de démissionner de toutes les instances du RPM. Nous déclarons la démission de 50 membres des Sections Parti, UF et UJ RPM France et celle de 250 membres des Bureaux des Comités UJ RPM de Paris 13ème Arrondissement, de Paris 17ème Arrondissement, de Nanterre, d'Épinay Sur-seine, de Porte de Paris, de Paris 19, de Villetaneuse, d'Aubervilliers, de Colombes, de Saint-Denis, de Champigny et de Perpignan. Enfin, nous répondons favorablement à l'appel lancé par l'honorable Moussa Timbiné pour rejoindre le Mouvement Convergence 2023 », a déclaré Karim Agaly Cissé, au nom des démissionnaires.

Outre la France, c'est la quasi-totalité du Bureau de l'UJ/RPM qui vient de rendre le tablier le jeudi 19 janvier dernier. Pour les mêmes motifs, gestion clanique et la promotion de la violation quotidienne des textes du parti.

« Suite à la démission du président du bureau National de l'Union des Jeunes l'honorable Moussa Timbiné, nous avons été surpris de voir circuler sur les réseaux sociaux, en violation des textes du parti, une décision de nomination du troisième vice-président du BN en vue d'assurer l'intérim, en éliminant de facto la première vice-présidente et le deuxième vice-président qui n'ont jusqu'à ce jour encore rendu leur démission. Comme si cela ne suf-

fisait pas, il a aussi signé la lettre circulaire en qualité de président du parti, nommant Amadou Ouattara comme secrétaire général de la section 5 RPM en faisant fi de l'arrêt de la cour d'appel qui stipule que le BPN/RPM est caduque depuis le 23 octobre 2019. Ce qui signifie qu'il n'y a ni BPN à fortiori un président du parti. Ces violations répétitives des textes fondateurs du RPM par celui qui se veut le premier responsable du parti, témoigne à suffisance que nous autres, n'avons plus de raison valable de continuer notre combat pour démocratie au sein de ce parti. Par ma voix, je vous annonce la démission de plus d'une trentaine de membres du l'UJ/RPM, de tous les organes et structures du parti à compter de ce jeudi 19 janvier 2023. Ainsi, nous répondons favorablement à l'appel lancé par l'honorable président Timbiné pour rejoindre le "Mouvement Convergence 2023" », a déclaré Zeinaba Oumar Maiga au nom des signataires de la déclaration. Créé le 5 janvier 2023 par Moussa Timbiné, ancien président de l'Assemblée nationale du Mali, ex- président des jeunes du RPM, le « Mouvement Convergence 2023 », un regroupement qui se veut conservateur de l'héritage politique du Feu Ibrahim Boubacar Keïta, force déjà l'admiration et continu de faire des saignées au sein du parti du tisserand.

« En ce début de semaine permettez-moi de

remercier très sincèrement tous les membres des Bureaux RPM des Sections, Sous-sections, comités et élus municipaux de la Commune 5 du District de Bamako, de Mopti, du Bureau National des Jeunes BN – UJ RPM et de la France qui ont bien voulu répondre à notre appel du 05 Janvier 2023 en rendant leurs démissions de tous les organes et structures du parti pour ainsi rejoindre le mouvement "convergence 2023". Au nom de tous les camarades, amis et sympathisants du Mouvement Convergence 2023, nous vous souhaitons la bienvenue », a souhaité Moussa Timbiné sur sa page facebook.

A noter qu'il y a de cela 22 ans, la plupart de ces démissionnaires ont décidé de rejoindre feu Ibrahim Boubacar Keïta pour créer le mouvement « Alternative 2000 », puis le parti RPM, le 30 juin 2001 avec l'esprit de faire la politique autrement dans un élan de solidarité, de fraternité, d'équité, de justice et de respect. Aujourd'hui orphelins de ces valeurs et principes prônées grâce au leadership du défunt IBK, ils décident de quitter le navire. Le RPM de Dr. Tréta résistera-t-il à ces vagues qui l'agitent fortement ?

Affaire à suivre donc !

Moussa Sékou Diaby
Source : Tjikan

7ème édition du Festival International Soninké : L'évènement se tiendra du 22 au 26 février 2023 à Nouakchott

La cérémonie de lancement de la 7ème édition du Festival International Soninké (FISO) 2023, s'est tenue, le vendredi 20 janvier 2023 au Centre International de Conférence de Bamako (CICB). L'un des objectifs majeurs de ce festival est de favoriser le rapprochement, l'intégration des communautés à travers la culture. Le thème retenu pour cette édition est « Ecrire notre langue et en parler pour qu'elle ne disparaisse pas ». Cette 7ème édition se tiendra du 22 au 26 février 2023 à Nouakchott. Les travaux ont été lancés en présence du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo ; du président de l'Association Culturelle Soninké (ACS), Abdramane Sylla ; du représentant du chef de la délégation des festivaliers, Mme Traoré Mintou Doucouré et bien d'autres communautés maliennes.

Ce festival est placé sous la haute présidence du Président de la République Islamique de Mauritanie, son Excellence Mohamed Ould El Ghazaoui. Le FISO est inscrit dans l'agenda culturel des quatre pays, à savoir la Gambie, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Plus d'une centaine de personnes ont répondu présent au lancement officiel du FISO. Toute chose qui démontre à suffisance leur attachement à la culture en général et celle soninké en particulier, mais aussi à l'intégration des peuples par la culture. Au programme de cette 7ème édition du FISO, figurent des débats sur différents thèmes dont la scolarisation de la jeune fille en milieu soninké ; l'esclavage par ascendance : défis et perspectives ; la question de la création de la banque de Wagadu qui aura son siège à Banjul ; le forum économique ; et les résultats sur les avancées notoires pour l'homologation de la langue soninké.

Le Président de l'Association Culturelle Soninké (ACS), Abdramane Sylla, a souligné aux festivaliers l'importance d'accorder de l'intérêt à la mobilisation des ressources pour le développement de leur terroir. « Les pays soninké sont vidés des bras valides et de l'intelligence de leur jeunesse au bénéfice des pays d'accueil ; les ressources envoyées au pays sont à 80% destinées à la consommation. Il est temps d'inverser cette tendance pour le développement », a expliqué Abrahamane Sylla. Evoquant le thème de ce festival qui est « Ecrire notre langue et en parler pour qu'elle ne disparaisse pas », Abrahamane Sylla a fait savoir qu'« une langue vit parce qu'elle est parlée sinon elle meurt et avec elle, disparaissent ses imaginaires, ses contenus sociocul-

turels, ses contes, ses proverbes, ses sagesse, ses mythes et ses traditions ».

Dans son discours de lancement, le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo, a tout d'abord salué les succès mémorables des précédentes éditions. « Nous voici donc réunis pour la septième fois consécutive pour célébrer la riche diversité de notre patrimoine culturel, à travers l'une de ses composantes les plus importantes : la culture soninké. Célébrer cette culture, c'est affirmer vigoureusement notre identité, c'est aussi l'ouvrir à tous, à travers diverses formes d'expressions et favoriser

ainsi le dialogue des cultures pour le vivre ensemble », a-t-il dit.

Selon le ministre Guindo, le FISO est un immense chantier de résistance, de réconciliation, de reconstruction et de revalorisation de l'homme malien. A l'en croire, il contribue à la restauration de l'image de marque du Mali et des autres pays où vivent des communautés soninkés, creuset d'histoire, de civilisation et de traditions multiséculaires.

Sidiki Dembélé

Source : Lerepublicainmali



En RDC : Panique après un accrochage avec des militaires rwandais sur le lac Kivu

Un accrochage a opposé samedi 28 janvier des militaires rwandais à la police congolaise sur une petite île du lac Kivu, dans l'est de la RDC, provoquant un mouvement de panique sur fond de vives tensions entre Kigali et Kinshasa.



Tout a commencé en fin de journée samedi 28 janvier, quand des agents de la police lacustre congolaise stationnés sur l'île d'Ibindja, dans le sud du lac qui s'étire sur la frontière congolo-rwandaise, ont vu trois canots rapides transportant des militaires rwandais armés s'approcher de leur position, dans le village de Chivumu, a expliqué sous couvert d'anonymat un militaire de la force navale de Bukavu, à environ 25 km au sud d'Ibindja.

Un policier congolais est alors allé demander aux militaires rwandais pourquoi ils se trouvaient de leur côté de la frontière. Il y a eu une discussion, mais « le ton est monté et des échanges de tirs ont suivi », a ajouté cette source. Les tirs ont atteint des maisons d'ha-

bitation et provoqué la panique dans le village.

Situation « sous contrôle »

Certaines familles ont quitté l'île pour se réfugier sur la rive du lac au niveau de Birava, a affirmé Jackson Kalimba, acteur de la société civile locale.

Archimède Karhebwa, administrateur assistant du territoire de Kalehe, où se trouve l'île d'Ibindja, a assuré dimanche que la situation était « sous contrôle ». Selon lui, « un policier a été légèrement touché par balle ». « Localement, nous avons mis en alerte le régiment de la force navale, en attendant que la haute hiérarchie prenne des mesures pour renforcer la surveillance du lac Kivu », a-t-il ajouté.

Tensions

Les militaires rwandais sont repartis à bord de leurs canots après les tirs, sans avoir débarqué sur l'île, a-t-on précisé à la force navale de Bukavu. Sollicitées par l'AFP, les autorités rwandaises n'avaient pas encore réagi dimanche après-midi.

Cet incident survient alors que les relations entre la RDC et le Rwanda sont très tendues, du fait, qui s'est emparée de portions du Nord-Kivu, province voisine du Sud-Kivu. Kinshasa accuse Kigali de soutenir cette rébellion et de son voisin rwandais, ce

J A

Tunisie : Les populations appelées aux urnes pour élire un Parlement diminué

La Tunisie tient dimanche 29 janvier le deuxième tour de législatives destinées à élire un Parlement privé de réels pouvoirs, où la participation est l'enjeu essentiel dans un contexte de divisions politiques et de difficultés économiques.

Tes Tunisiens sont appelés aux urnes ce dimanche pour départager 262 candidats pour 131 sièges (sur 161 députés). Ce scrutin marque la dernière étape de réformes imposées depuis un an et demi par le président Kais Saïed pour revenir à un système ultra-présidentialiste, similaire à celui d'avant la révolution de 2011 et la chute du régime de Ben Ali.

Jugeant le pays ingouvernable après des mois de blocage, Kais Saïed s'était emparé de tous les pouvoirs depuis le 25 juillet 2021 puis avait dissous le Parlement, avant de réformer la Constitution l'été dernier, abolissant le système parlementaire hybride existant depuis 2014.

Fiasco du premier tour

La nouvelle Assemblée verra ses prérogatives limitées : il faudra 10 députés pour présenter un projet de loi et les textes du président seront votés en priorité. Pour éventuellement renverser le gouvernement, l'approbation de deux motions de censure sera nécessaire, et aux deux tiers de l'Assemblée des députés et du Conseil national des régions, un organe pas encore constitué.

Dimanche soir, les regards seront tournés vers

, le 17 décembre, avec 11,2% de votants, soit la plus forte abstention depuis l'avènement de la démocratie il y a 12 ans. Alors que 7,8 millions de Tunisiens sont appelés aux urnes, des experts prévoient de nouveau une faible affluence.

À 11h, « 4,71%, soit 369 561 des 7,85 millions » d'inscrits avaient voté, a annoncé le président de l'autorité électorale, Farouk Bouasker, estimant ce taux « meilleur qu'au premier tour » au même moment.

Candidats inconnus

Les formations d'opposition dont Ennahdha-bête noire de Kais Saïed – qui dominait le Parlement sur la dernière décennie, boycottent ce scrutin qui est, pour elles, l'aboutissement d'un « coup d'État » et témoigne d'une « dérive autoritaire » dans le berceau du Printemps arabe.

En outre, la majorité des candidats sont inconnus et n'ont pas le droit d'afficher une affiliation politique. « Vu le désintérêt de la population » pour la politique, « ce Parlement aura peu de légitimité, le président, tout-puissant grâce à la Constitution de 2022, pourra le dominer à sa guise », indique à l'AFP Youssef Cherif, expert du Columbia Global Centers.

Pénuries

L'attention des 12 millions de Tunisiens est ailleurs. Ils voient leur pouvoir d'achat plonger avec une inflation supérieure à 10%, et subissent des pénuries de denrées subventionnées comme le lait, le café, le sucre ou l'huile alimentaire. Pour les économistes, ces pénuries s'expliquent par des ruptures d'approvisionnement car l'État manque de liquidités, et les fournisseurs veulent être payés à l'avance.

L'agence de notation américaine Moody's a annoncé samedi avoir dégradé d'un nouveau cran la dette tunisienne à long terme à « Caa2 avec perspectives négatives », jugeant « plus élevé le risque » d'un non remboursement de certaines échéances.

La croissance est atone (moins de 3%), le chômage élevé (plus de 15%), la pauvreté s'accroît et plus de 32 000 Tunisiens ont émigré clandestinement l'an passé. Autre motif d'inquiétude : les négociations avec le FMI pour un nouveau prêt de 1,9 milliard de dollars, clef d'autres aides étrangères, piétinent depuis des mois.

J A



Fédération de basket-ball : Les premières décisions du nouveau président

Élu pour un mandat de 4 ans le vendredi 30 décembre 2022, Me Jean Claude Sidibé qui signe son retour à la tête de la Fédération malienne de Basket-ball vient de prendre quelques grandes décisions.



Quelques jours après son retour à la tête de la FMBB, l'ancien ministre des Sports a reconduit le secrétaire général adjoint de l'instance. Assurant l'intérim lors de la période transitoire, Djija Cissé a bénéficié

de la confiance du nouvel homme fort du basket-ball malien. A la suite de Djija Cissé, l'entraîneur de basket-ball, Aladji Dicko et l'ancien président de la Ligue de basket-ball de Bamako, Sérigne Thiam (résidant à Philadelphie)

ont été respectivement nommés Directeur technique et Conseiller du président. A. Cissouma

Source : Mali Tribune



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos projets se préciseront considérablement, ce qui vous permettra de concentrer vos énergies là où vous pourrez donner le meilleur de vous. Certes, la route ne sera pas complètement dégagée, mais les défis seront là pour prouver ce que vous valez.

Entre des rentrées d'argent irrégulières et des frais fixes à assumer, vous aurez l'impression d'être en mauvais équilibre sur une corde au-dessus du sol. Si on vous doit de l'argent, il faudra être tenace, car vous aurez affaire à un débiteur récalcitrant.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Rendez-vous annulé, points de vue divergents ou problèmes d'organisation, voilà ce qui vous guettera. Notez que vos relations hiérarchiques pourraient se compliquer à cause d'informations déformées ou qui circuleront difficilement d'un poste à l'autre.

Jupiter bien positionné dans votre secteur argent vous facilitera la vie et vous permettra des dépenses, à condition de ne pas abuser de votre carte bleue. Mais à priori, vous aurez suffisamment la tête sur les épaules pour bien gérer votre budget.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les collègues ne semblent guère vous aider, au contraire. Il est possible qu'on vous demande de finir une tâche sous un délai express. Le courage peut momentanément vous manquer dans cette journée difficile. Faites des pauses pour vous régénérer.

Vous devez rester prudent vis-à-vis de l'argent. Les frais sont encore élevés et ils peuvent faire fondre une partie de vos revenus. Vous prenez les choses avec humour. C'est la meilleure façon de voir ces concessions actuelles. La patience est recommandée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le Soleil vous fera entrer dans une période constructive. Vous aurez l'occasion de signer un avenant ou un contrat, avec l'assurance que les engagements pris le seront pour longtemps. Extrêmement prudent, vous n'accepterez jamais un travail non déclaré.

Vous ferez un double noeud aux cordons de la bourse que vous ne dénouerez que pour des dépenses utiles ou pour vous acquitter des charges de la vie courante, comme l'électricité, le loyer ou les impôts ! Vous resterez sur l'idée de demeurer économe...



Lion (22 juillet - 23 août)

Besogneux, vous irez jusqu'au bout de vos tâches sans lever le nez de vos dossiers. Sauf qu'un collègue vous dérangera, car il aura besoin de vos services. Vous vous souviendrez à temps qu'il sera champion pour que les autres bossent à sa place.

Parce que le calendrier affiche un vendredi 13, vous croirez à votre chance financière et vous serez tenté de jouer pour gagner le gros lot. Avec toutes ces planètes en Vierge, vous risquerez de vous leurrer, car les sous ne rentreront pas par ce biais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous voudrez jouer la carte de la discrétion, mais les planètes s'ingénieront à vous pousser sur le devant de la scène. Coaché par Uranus, vous vous mettrez au diapason de vos collègues, gagnerez la confiance de votre hiérarchie ou d'un nouvel employeur.

Vos finances ne feront pas trop de bruit, ce qui vous ira bien, car vous n'aurez pas trop la tête à vous en occuper. Tant que personne ne viendra vous réclamer de l'aide pour un achat, une somme d'argent à avancer, vous n'aborderez pas du tout le sujet.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous devriez retrouver confiance en vous pour avancer. Le poste actuel vous dévalorise et vous attendez une meilleure fonction. Un collègue peut vous apporter du réconfort et des contacts. Des étapes sont nécessaires pour éprouver la satisfaction.

Jouez encore la carte de la réserve. Vous pouvez comparer les prix, observez, mais évitez les achats impulsifs. Le climat est encore dépensier. Vous risquez de vouloir refaire votre garde-robe. L'envie de séduire entraîne des frais supérieurs à ceux estimés.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Avec une structure professionnelle solide, vos projets se concrétiseront. À travers les effets positifs de la pleine Lune, vous aurez vraiment le vent en poupe et il faudra en profiter au maximum. Un vrai soldat aux yeux de votre direction !

Aujourd'hui, vous vivrez un vrai regain financier et les mauvaises surprises seront de plus en plus rares. Ami Scorpion, vous demanderez simplement à vivre de manière confortable et sans compter sans arrêt vos sous. Rien de plus et rien de moins !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

À fond derrière vous, les planètes activeront votre réflexion, votre précision, votre efficacité. Et c'est exactement ce dont vous aurez besoin pour défendre vos idées, avancer sur vos dossiers et vous affirmer significativement dans vos fonctions.

L'argent risquera de vous filer entre les doigts sans même vous laisser le temps de prévoir le coup. Autant dire qu'entre les charges courantes et des dépenses imprévues, vous aurez besoin de tous vos talents de gestionnaire pour retomber sur vos pieds.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si vous le pouvez, vous prendrez plus vite la poudre d'escampette et lâcherez le bureau plus tôt. Pour les autres, vous mettez le turbo, avec le même état d'esprit de vouloir en finir rapidement et de profiter de cette fin de journée pour vous détendre.

Vous vous occuperez beaucoup de vos comptes, surtout pour savoir combien vous pourrez dépenser, sans vous mettre en danger. L'envie d'une escapade de quelques jours vous reprendra car vous aurez besoin de décompresser, avant que les jours raccourcissent.



Verseau (20 janvier - 19 février)

L'activité professionnelle connaît un moment de calme. Vous aimeriez évoluer vers un nouveau poste. Une petite formation est envisagée. Elle vous permet de changer de secteur et de relancer votre carrière. Il est essentiel d'avoir confiance en vous.

Des économies sont à venir, car la trésorerie s'épuise. Pour renouveler votre budget, évitez de craquer sur des gadgets. Ils vous attirent et vous lassent vite. Il n'y a pas de recette magique pour garder la stabilité. Différez vos achats importants.



Poisson (19 février - 21 mars)

À cause du carré Lune-Jupiter, vous ne parviendrez pas à chasser de votre tête vos soucis personnels. Du coup, vous cumulerez les tracas professionnels avec vos autres ennuis. Vous serez moins détendu que d'habitude. Vos collègues s'en rendront compte...

Avec Jupiter associé à la Lune, de mauvaises surprises financières seront possibles, comme par exemple des rappels concernant des contraventions impayées... Aujourd'hui, vous nagerez au milieu d'incertitudes et vous pourrez d'ailleurs perdre pied.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1110 **Malikilé**
 Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 cm n°2022-24/agg
 Crise au sein du RPM
Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès

1111 **Malikilé**
 Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"
 Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali
Revoilà le Cadre d'Echanges

1112 **Malikilé**
 Durée de la Transition
Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !

1113 **Malikilé**
 Durée de la Transition
La polémique entre le Mali et la CEDEAO

1114 **Malikilé**
 Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition
 Ao 2 de Mo-RFP
Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification

1115 **Malikilé**
 Confiance accrue par le secteur privé : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement
 Barkhane Face CEDEAO
Essouffeu Mahamadou, son médiateur contesté !

1116 **Malikilé**
 Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir
 Nouvelle Constitution
Le top départ !

1117 **Malikilé**
 Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires
 Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies
Le nîet du Mali à la force française Barkhane

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23